



CHAMBRE DES SALARIÉS  
LUXEMBOURG

8 MARS 2025  
Journée internationale des droits des femmes



N°4 MARS 2025

# ECONEWS



ÉCONOMIE

## ENTRE LA VIE PROFESSIONNELLE ET LA VIE PRIVÉE, LES STÉRÉOTYPES MÈNENT LA VIE DURE AUX FEMMES !

Chaque jour au Luxembourg et ailleurs, des milliers de femmes jonglent entre leur carrière, les tâches domestiques, l'éducation des enfants et la gestion du quotidien. Invisibles mais omniprésentes, ces responsabilités pèsent lourd sur leurs épaules, au point d'affecter leur bien-être mental. La charge mentale est un fardeau silencieux qui épuise, use et, trop souvent isole.

Et ce n'est pas un hasard si les femmes travaillent le plus souvent à temps partiel, interrompent leur carrière et accèdent donc moins aux postes à responsabilités. Entre pression sociale et attentes familiales, elles doivent composer avec des choix professionnels contraints et une double journée qui leur laisse que peu de répit.

En cette Journée internationale des droits des femmes, il est temps de tenter de briser certains tabous et de reconnaître ces inégalités structurelles.

Plongeons ensemble dans une réalité trop souvent ignorée.



18 rue Auguste Lumière | L-1950 Luxembourg  
B.P. 1263 | L-1012 Luxembourg  
T +352 27 494 200 | F +352 27 494 250  
csl@csl.lu | www.csl.lu

**YOU'LL  
NEVER  
WORK  
ALONE.**

# 1. SITUATION DES FEMMES PAR RAPPORT À L'EMPLOI

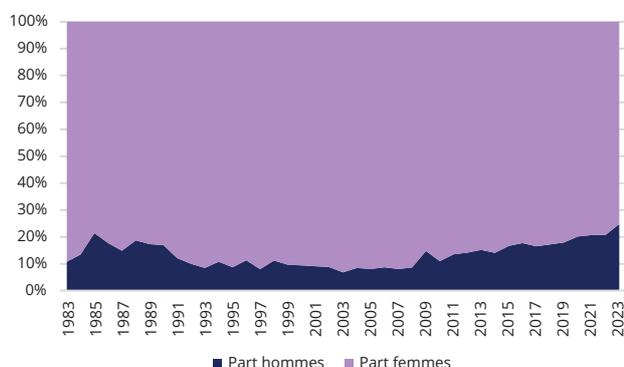
## 1.1 Taux d'emploi

S'il est vrai que le taux d'emploi des femmes de 20 à 64 ans ne cesse de croître depuis deux décennies et tend à se rapprocher de celui des hommes du même âge, il n'en reste pas moins qu'à d'autres égards, l'égalité de genre est loin d'être atteinte. Aussi en matière d'emploi, le temps partiel, les interruptions de carrière, le congé parental sont d'autres indicateurs à prendre en compte pour aborder l'égalité homme-femme.

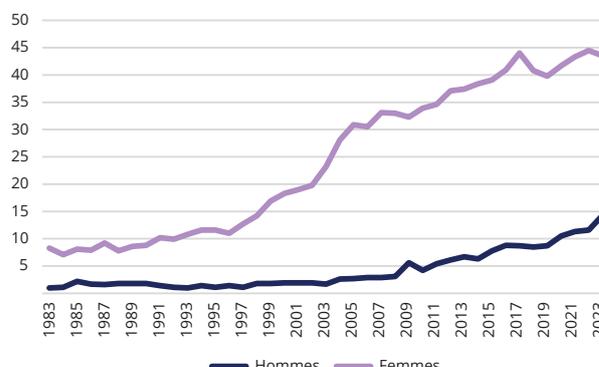
## 1.2 Emploi à temps partiel

Sans surprise et comme dans bien d'autres pays, le travail à temps partiel au Luxembourg est très largement féminin et ce, depuis des décennies. Pourtant on observe depuis une vingtaine d'années que la proportion des hommes à temps partiel a tendance à croître, mais la différence entre genres est encore énorme.

Répartition du temps partiel selon le genre



Milliers de salariés à temps partiel



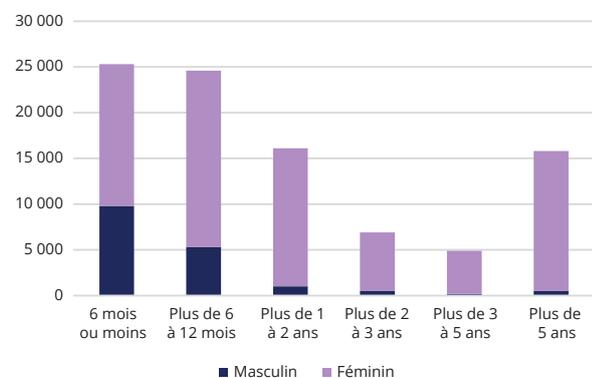
Source : Eurostat

Beaucoup de femmes n'ont pas d'autre choix que d'occuper un poste à temps partiel <sup>1</sup>, pour de nombreuses raisons, notamment les soins aux enfants et adultes dépendants. C'est le cas de 41% des femmes à temps partiel âgées de 25 à 49 ans.

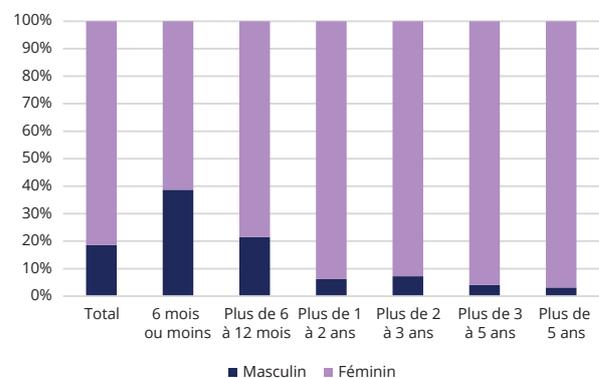
## 1.3 Population avec une interruption de carrière pour la garde d'enfants par durée d'absence

À côté des femmes qui occupent un poste à temps partiel pour pouvoir s'occuper des enfants, d'autres décident d'interrompre leur carrière parfois de façon relativement courte (6 mois ou moins) mais parfois pour une durée plus longue, pouvant dépasser les 5 ans.

Nombre de salariés



Proportion selon le genre



Salariés de 18 à 65 ans (année 2018)

Source : Observatoire de l'égalité entre les genres - MEGA 2024

1 Seulement 10% des femmes de 25 à 49 ans travaillent à temps partiel parce qu'elles n'ont pas trouvé un emploi à plein temps.

Dans le cas des interruptions de carrières, ce sont très majoritairement les femmes qui font le pas, sans toujours se rendre compte des répercussions que peut engendrer une telle décision, notamment sur le montant de la pension vieillesse : selon les données d'Eurostat, au Luxembourg, les femmes perçoivent en moyenne une retraite 36% moins élevée que les hommes <sup>2</sup> et elles représentent 80% des bénéficiaires d'une pension minimale d'après l'IGSS.

## 1.4 Congé parental

Le congé parental mis en place en 1999 connaît un certain succès au Luxembourg, cette option est une aubaine pour le travailleur qui souhaite concilier vie familiale et vie professionnelle ; il est protégé légalement, obtient une indemnité et garde son statut professionnel pendant la durée du congé parental.

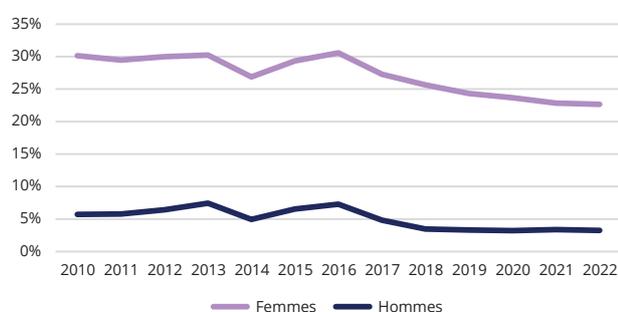
|      | Femmes | Hommes | Total des bénéficiaires | % Femmes | % Hommes |
|------|--------|--------|-------------------------|----------|----------|
| 2010 | 3 152  | 976    | 4 128                   | 76,4     | 23,6     |
| 2011 | 2 953  | 968    | 3 921                   | 75,3     | 24,7     |
| 2012 | 3 083  | 942    | 4 025                   | 76,6     | 23,4     |
| 2013 | 3 028  | 1 049  | 4 077                   | 74,3     | 25,7     |
| 2014 | 3 206  | 1 050  | 4 256                   | 75,3     | 24,7     |
| 2015 | 3 489  | 1 106  | 4 595                   | 75,9     | 24,1     |
| 2016 | 3 557  | 1 163  | 4 720                   | 75,4     | 24,6     |
| 2017 | 4 577  | 3 674  | 8 251                   | 55,5     | 44,5     |
| 2018 | 4 875  | 4 721  | 9 596                   | 50,8     | 49,2     |
| 2019 | 4 944  | 5 443  | 10 387                  | 47,6     | 52,4     |
| 2020 | 5 084  | 5 802  | 10 886                  | 46,7     | 53,3     |
| 2021 | 5 450  | 6 186  | 11 636                  | 46,8     | 53,2     |
| 2022 | 5 529  | 7 169  | 12 698                  | 43,5     | 56,5     |
| 2023 | 6 576  | 6 617  | 13 193                  | 49,8     | 50,2     |

Source : IGSS

Jusqu'au milieu des années 2010, les femmes représentent environ trois-quarts des bénéficiaires, mais les choses basculent à la suite de la réforme opérée en 2016 qui permet aux parents de choisir entre plusieurs modèles de congés flexibles et adaptés à leurs activités professionnelles tout en bénéficiant d'un revenu de remplacement adéquat. C'est le levier qui a poussé les hommes à demander aussi leur congé parental, pour arriver dès 2019 à une proportion de bénéficiaires hommes-femmes paritaire.

### Et après le congé parental ?

#### Recours au temps partiel après le congé parental par des salariés qui travaillaient à temps plein avant



Source : IGSS

C'est après le congé parental que les stéréotypes de genre réapparaissent. En effet, on peut observer que le recours au temps partiel après le congé parental par des salariés qui travaillaient à temps complet auparavant est largement féminin : moins de 5% des hommes passent à un horaire allégé, contre près de d'un quart de femmes.

<sup>2</sup> Soit le troisième écart le plus important enregistré au sein de l'Union européenne.

## 2. LA SANTÉ DES FEMMES

La situation des femmes sur le marché du travail décrite ci-dessus fragilise donc leur autonomie financière mais accentue également leur charge mentale.

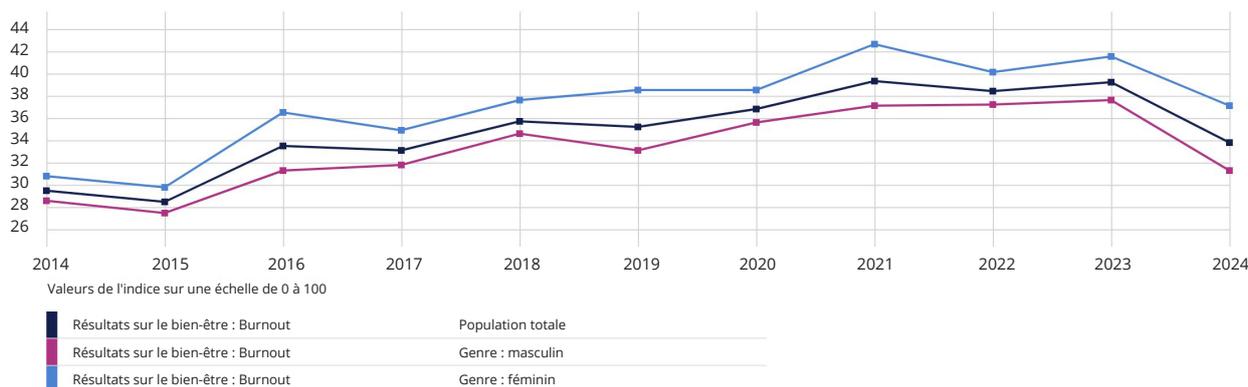
Que ce soit en travaillant à temps plein ou à temps partiel, les femmes restent majoritairement responsables de la gestion du foyer et des tâches domestiques.

En 2016, au Luxembourg, les femmes consacraient en moyenne 16 heures par semaine aux tâches ménagères et à la cuisine en dehors de leur temps de travail, soit deux fois plus que les hommes.

Cette différence reflète bien le poids des stéréotypes de genre, qui associent encore majoritairement les femmes aux responsabilités domestiques et aux soins des autres. Toutes ces attentes sociales cumulées aux exigences professionnelles, créent un terrain propice à l'épuisement psychologique.

Ainsi dans le dernier rapport *Quality of Work Index* publié fin février 2025 par la CSL on voit que les femmes sont davantage touchées par la souffrance psychique : elles sont 35% contre 24% pour les hommes à subir une souffrance psychique élevée. Tout comme elles sont 32% (21% pour les hommes) à connaître des troubles du sommeil importants. Sans parler du burnout qui concerne plus les femmes que les hommes comme le montre le graphique suivant.

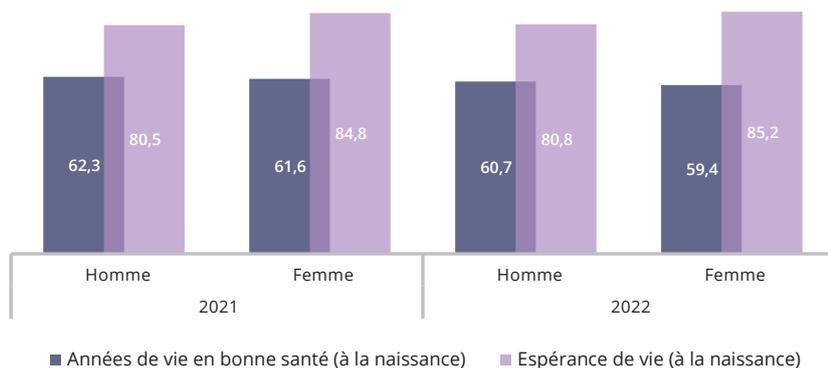
### Quality of Work Index Luxembourg



L'indicateur de bien-être mental de l'OMS en 2019 confirme ce constat : les femmes ont un score moindre que les hommes, respectivement 63,1 contre 66,4 et sont plus nombreuses à rencontrer des problèmes de dépression (9,5% contre 7,2% pour les hommes).

Avec des responsabilités domestiques plus importantes et un épuisement psychologique élevé, il est légitime de se demander combien de temps vivent les femmes et en quelle santé.

### Espérance de vie et années de vie en bonne santé



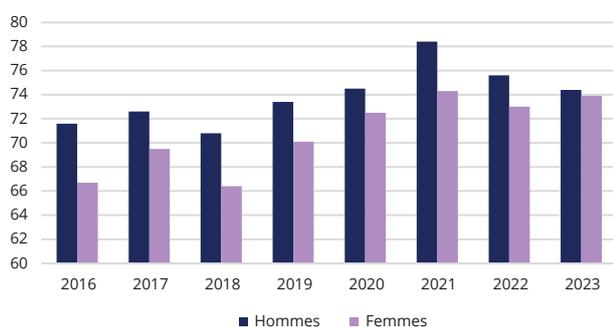
Source : Eurostat

Le constat est à nouveau en défaveur des femmes : si ces dernières vivent plus longtemps, elles subissent davantage les affres de la vie puisqu'elles ont une moins bonne santé. Elles vivent donc en moyenne plus longtemps mais avec une qualité de vie moindre que leurs homologues masculins.

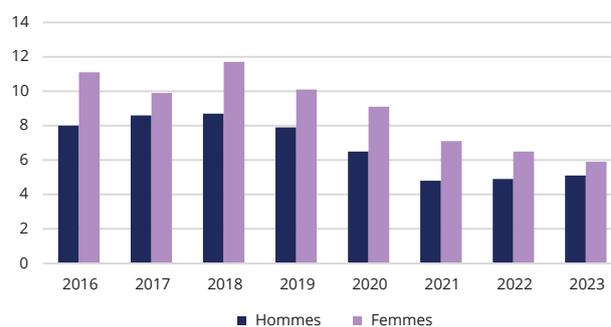
Qu'en est-il alors de la manière dont les hommes et les femmes perçoivent leur santé ? Il s'agit ici d'un indicateur totalement subjectif basé sur le sentiment des uns et des autres.

### Santé perçue par soi-même en pourcentage du total par genre – Population âgée de 16 ans ou plus

Bonne ou très bonne santé



Mauvaise ou très mauvaise santé



Source : Observatoire de l'égalité entre les genres – MEGA 2024

Il semblerait que le sentiment des hommes et femmes corrobore les résultats des indicateurs d'espérance de vie (en bonne santé) : les femmes se sentent en moins bonne santé que les hommes ; bien qu'on observe cependant une certaine atténuation de sentiment entre les genres au fil du temps.

## 3. CONCLUSIONS

Chaque année les mêmes constats sont hélas dressés, de nombreuses femmes optent – ou plutôt sont contraintes d'opter – pour le temps partiel afin de concilier vie professionnelle et responsabilités familiales. Cette situation, souvent perçue comme un choix, est en partie le résultat d'un déséquilibre persistant dans la répartition des tâches domestiques et éducatives.

L'interruption de carrière accentue encore cette inégalité. Si cette pause est essentielle pour s'occuper des enfants, elle a un coût : perte de revenus, ralentissement de l'évolution professionnelle et, bien souvent, difficultés à retrouver un emploi à temps plein par la suite. On constate aussi qu'après le congé parental, ce sont les femmes qui reprennent une activité réduite, piégées dans une dynamique qui limite leur indépendance financière.

Résultat : les femmes sont plus exposées au risque de précarité, notamment en cas de séparation, de chômage ou à la retraite.

Derrière la question du temps partiel et des interruptions de carrière se cache donc un défi de société majeur : comment garantir aux femmes une autonomie financière et une sécurité économique tout au long de leur vie ?

Ensuite, au-delà des inégalités économiques, la charge mentale constitue un enjeu majeur pour la santé des femmes. On constate que les femmes sont en moins bonne santé malgré le fait qu'elles vivent plus longtemps. La santé des femmes est objectivement compromise au fil du temps : le burnout, la dépression, les troubles psychiques sont le poids qu'elles doivent porter quotidiennement. La charge mentale des femmes représente le nerf de la guerre contre lequel les politiques doivent lutter pour en finir avec les différences entre les hommes et les femmes.

Pour combattre ce phénomène, il est essentiel de repenser l'organisation du travail, de promouvoir un meilleur partage des responsabilités domestiques et d'intégrer pleinement la question du bien-être au travail dans les politiques d'égalité professionnelle.